



# Qualité de vie au travail

Réunion du Comité de suivi national  
vendredi 5 mai 2017

*Après la longue période de négociation protocolaire où de nombreux dossiers ont été mis en sommeil, la réflexion sur la qualité de vie au travail se voit obligée de travailler à « marche forcée », marché oblige, afin de définir et mettre en œuvre un plan d'action national dans les délais impartis.*

*Les mois de mars et d'avril auront donc été des plus productifs depuis le début de la démarche avec pas moins de quatorze réunions.*

*Vous trouverez ci-joint un compte rendu de synthèse de ces réunions et les suites qui seront données :*

## Rappel et méthode de travail

Pour compléter les travaux déjà menés dans le cadre du GT QVAT de 2011, le Comité national de suivi de la QVAT a retenu six thèmes de travail afin d'établir un plan d'action national conformément au mandat du GT.

Ces six thèmes ont nécessité la création de six sous-groupes de travail.

Chaque groupe a été composé de dix à quinze personnes désignées par l'administration et les organisations syndicales.

Les représentants FO ont été présents dans les six groupes de travail

FO remercie l'ensemble de ces membres qui ont participé activement à cette réflexion, compte tenu des délais contraints et des dates imposées !

Chaque groupe s'est réuni deux fois :

1. La première réunion a été consacrée au partage d'un diagnostic commun sur les causes et effets du thème à étudier entre les participants.

La société GESTE, organisatrice des groupes de réflexion et titulaire du marché, a ensuite produit une synthèse des réflexions issues de chaque groupe afin que celui-ci réfléchisse aux actions susceptibles d'être mises en œuvre.

2. C'est sur les bases de ce diagnostic que la seconde réunion de travail a été consacrée à la conception d'actions censées répondre aux problématiques posées.

## Les thèmes retenus :

1. Comment anticiper l'impact du changement technique sur la Qualité de vie au travail ?
2. Comment outiller le management de proximité sur la conduite du changement ?
3. Comment mieux gérer les entrées-sorties dans les équipes de travail ?
4. Comment mieux gérer la coordination entre les échelons central et local ?
5. Comment contribuer à une meilleure reconnaissance des services support ?
6. Comment mieux gérer les situations conflictuelles dans les équipes concernées ?

Chaque groupe devait proposer des actions accompagnées d'une fiche de mise en œuvre plus détaillée.

Ces fiches ont été présentées en séance du comité de suivi national le 5 mai 2017 et feront l'objet d'études plus approfondies par les représentants du personnel et de l'administration.

Toutes les actions proposées ont été classées selon leur registre principal d'action :

1. Les actions de prévention primaire lorsqu'elles ont pour objectif d'agir sur la source du risque afin de le réduire ou de l'empêcher. Intervention sur les périmètres et l'organisation du travail.
2. Les actions de prévention secondaire lorsqu'elles ont pour objectif de préparer les agents à faire face au risque, actions de sensibilisation et/ou de formation.



3. Les actions de prévention tertiaire lorsque les agents ont été exposés au risque.

Les actions qui seront retenues au plan d'action n'ayant pas encore été validées par le comité de suivi, les fiches d'action produites sont données à titre indicatif.

#### **Comment anticiper l'impact du changement technique sur la Qualité de vie au travail ?**

1. Evaluer les impacts du changement technique sur la qualité de vie au travail pour améliorer les compétences de la DGAC en matière de gestion de projet (primaire) ;
2. Assurer un retour d'expérience sur les pratiques afin de promouvoir la « just culture » (culture appropriée non punitive) sur les fonctions supports (primaire).

#### **Comment outiller le management de proximité sur la conduite du changement ?**

1. Identifier une équipe dédiée à la gestion du changement susceptible d'avoir de l'impact social. (primaire)
  - Désignation d'un responsable spécifique à la conduite du changement détaché au sein de l'équipe projet ;
  - S'assurer du bon dimensionnement des ressources dédiées à la gestion du changement.
2. Construire un diagnostic guidé pour le porteur du projet afin de se poser les bonnes questions concernant (secondaire) :
  - Le contexte de la réorganisation (pourquoi, et vers quoi) ;
  - La gestion du changement (qui, quoi, combien, comment).
3. Identifier les strates d'acteurs dans la réflexion (secondaire).

#### **Comment mieux gérer les entrées-sorties dans les équipes de travail ?**

Ce groupe de travail a établi de nombreuses sujétions qui n'ont pas été systématiquement reprises dans des fiches. Un travail reste à faire.

#### **Comment mieux gérer la coordination entre les échelons central et locaux ?**

1. Réorganiser la communication (primaire).
2. Maintenir les organigrammes à jour en instaurant des correspondants par thématiques (primaire) :

- Disposer des bons intitulés de poste /fonction ;
- Disposer des informations sur l'expertise ou l'activité du poste.

#### **Comment contribuer à une meilleure reconnaissance des services support ?**

1. Créer un module de formation destiné à l'ensemble des personnels au sein d'un parcours obligatoire sur les missions, le rôle et les contraintes des services support (secondaire) ;
2. Sensibiliser l'ensemble des personnels sur la diversité des activités des services support (secondaire).

#### **Comment mieux gérer les situations conflictuelles dans les équipes concernées ?**

1. Créer un groupe d'expression local permettant de détecter les signaux faibles pour les recueillir et les factueliser (primaire) ;
2. Evaluer la qualité de vie au travail dans les entretiens professionnels afin d'en assurer une traçabilité (primaire).

Chaque fiche a été construite de manière identique, elle comporte :

1. Un exposé des motifs,
2. Un ou des objectifs,
3. Le résultat attendu,
4. Une description de l'action à mettre en œuvre,
5. Les moyens à mobiliser
6. L'identification du pilote et de l'équipe de réalisation,
7. Un échéancier,
8. La création (si possible) de l'indicateur de résultat.

#### **Suites à venir**

Après la définition du plan d'action sur les bases développées plus haut, un test d'efficacité sera effectué dans des unités de travail représentatives des métiers et des services de la DGAC. Elles ne sont pas encore définies à ce jour.

La prochaine réunion du Comité est prévue  
**le mardi 05 septembre 2017**

#### **VOS CONTACTS:**

*D. THOMAS (SNPACM/FO): 05.57.92.81.16*  
*A. GIACOMETTI-LIZOT (SNNA/FO) : 06.20.53.55.05*

